



Le 2 février 2023, à l'occasion de la journée mondiale des Zones Humides, Philippe WENG a invité les acteurs du territoire a passé un après-midi « à la découverte des zones humides ».

Une cinquantaine de personnes s'est réunie à Folschviller autour de l'Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE) des Eaux Vives des 3 Nied. Cet établissement, qui couvre $\frac{1}{4}$ de la surface du département de la Moselle et comporte près de 1 500 km de cours d'eau, est présidé par Monsieur Jean MARINI. L'EPAGE est compétent dans la gestion des cours d'eau, l'aménagement du bassin versant, la prévention des inondations et la protection et la restauration des milieux aquatiques. Sur cette dernière compétence, Madame Lauranne FIORINA, chargée d'études à l'EPAGE, est intervenue pour présenter l'inventaire des zones humides actuellement en cours sur le bassin versant des Nied dont l'objectif est d'avoir une vision globale des zones humides, de protéger et restaurer ces milieux et d'anticiper les conflits d'aménagements. Lors d'épisodes pluvieux, les zones humides « absorbent » l'eau, jouent un rôle tampon, tandis qu'en période de sécheresse, elles restituent de l'eau aux cours d'eau. Elles contribuent également à épurer les eaux stockées et abritent des espèces rares faunistiques et floristiques liées aux milieux humides... Elles rendent de nombreux services, gratuitement.



La communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières, présente sur les 2/3 de l'EPAGE, a souhaité avoir une connaissance homogène des zones humides de leur territoire, afin de l'intégrer dans les réflexions de leur PLUi en cours de réalisation. Monsieur Franck DAILLY, coordinateur Habitat Aménagement de la communauté de communes, explique que les zones pressenties pour un aménagement ont été prospectées en priorité pour identifier la présence éventuelle de zones humides. En cas de présence avérée, le parti pris a été de préserver la zone humide et de la protéger dans le document d'urbanisme. Pour informer et sensibiliser, la communauté de communes a développé le programme « adopter une zone humide » avec les communes du territoire, et la maison de la nature de Montenach.

Après le temps théorique, place à la pratique ! Visite du site du Berfang



Monsieur Guy JACQUES, maire de Tétting-sur-Nied, a dit quelques mots préalables à la visite de la zone du silence. Sur site, les acteurs ont pu profiter des témoignages de Monsieur Gaël BEHR, technicien de rivière à l'EPAGE des eaux vives des 3 Nied, Monsieur Jean-Baptiste LUSSON, naturaliste-écologue au CAUE, Madame Yvette SCHANG, baliseur au club Vosgien et lauréate du Label SAGE et Madame Mélanie HOFF, prestataire pour l'écopâturage du site Berfang, membre du GAEC de la Witz. Le site n'abrite pas d'espèces exceptionnelles, mais c'est la diversité des habitats et des espèces qui rend ce site exceptionnel. Les bénévoles ont un rôle essentiel pour l'entretien des chemins et l'enrichissement des connaissances faunistiques et floristiques. Durant l'été, les promeneurs ont la possibilité de voir les chèvres angoras de Madame Mélanie HOFF, qui permettent une maîtrise du développement des arbustes pour éviter l'embroussaillage du site.



A la fin de cette visite, riche en découvertes et en échanges, Monsieur Gaël BEHR donne rendez-vous dans un an, pour faire une balade à énigmes, et dans une échéance plus proche, Monsieur Philippe WENG annonce le prochain rendez-vous du SAGE, fixé au 22 mars, à l'occasion de la journée mondiale de l'eau.